

AFRIQUE DU SUD : FICHE PAYS – JUIN 2023



Catégorie OCDE (2022) : 4/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : BB- / Ba2 / BB-

Change : Rand / Régime de change flottant

Horizon de l'objectif de réduction des GES : plafond d'émissions (398 - 614 Mt) horizon 2025-30

FORCES

- 2^{ème} économie d'Afrique sub-saharienne (PIB)
- Secteur manufacturier relativement développé
- Profil de la dette favorable (domestique, à LT)
- Système bancaire résilient
- Cadre législatif et système financier solides

FAIBLESSES

- Croissance faible persistante, chômage élevé
- Hausse rapide de l'endettement
- Situation économique et financière vulnérable aux soubresauts internationaux
- Incertitudes politiques (affaiblissement de l'ANC), risques de tensions sociales

SYNTHÈSE :

Évolution des risques : dégradation.

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : la croissance sud-africaine est pénalisée par les défaillances du secteur de l'électricité, une inflation et des taux d'intérêt élevés ainsi que par un environnement international peu porteur. L'activité, qui avait déjà ralenti en 2022 (+2% après 5% en 2021) devrait être atone en 2023 (+0,1%). Les marges de manœuvre budgétaires sont par ailleurs réduites. La croissance pourrait accélérer (modestement) en 2024 (+2%) sous réserve, notamment, de l'amélioration de l'approvisionnement en électricité, du ralentissement de la hausse des prix et d'une reprise de la demande mondiale. Les difficultés structurelles (chômage, production d'électricité, tensions sociales), continuent à peser sur les perspectives de croissance à moyen terme.
- Vulnérabilité des comptes publics : la progression des revenus, en particulier grâce au niveau élevé des cours des matières premières exportées, a permis à l'Etat de réduire le déficit en 2022 (-4,5% du PIB). Mais la progression attendue des dépenses en 2023 pourrait à nouveau dégrader les finances publiques. La dette publique devrait en conséquence continuer à progresser et dépasser 72% du PIB en 2023 (moins de 50% en 2017). La structure de la dette (majoritairement domestique, libellée en rand et à moyen-long terme) réduit cependant les risques.
- Vulnérabilité extérieure : malgré des niveaux encore élevés des cours des produits d'exportation (minerais), les recettes d'exportations devraient être contraintes par la faiblesse de la demande extérieure (ralentissement en UE, destinataire de 20% des exportations). Une demande d'importations peu dynamique et la modération des prix de l'énergie comme des biens alimentaires (céréales) importés, devraient limiter la dégradation du déficit courant en 2023, à environ -2,5%. La volatilité du cours du rand et les pressions à la baisse devraient persister en 2023, dans un environnement national (tensions politiques et sociales) et international (conflit en Ukraine) très incertain. Le niveau des réserves de change, couvrant de l'ordre de 4 mois d'importations, reste satisfaisant.
- Vulnérabilité du secteur bancaire : les performances du secteur bancaire (capitalisation, rentabilité, liquidité) sont satisfaisantes. Certains établissements ont été fragilisés par les conséquences de la crise mais le secteur demeure néanmoins résilient. L'exposition croissante des banques au risque souverain doit toutefois être surveillée.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : C. Ramaphosa a succédé à J. Zuma, contraint à la démission pour des affaires de corruption en février 2018. La popularité du parti historique, l'ANC, s'érode et les dissensions au sein du parti historique se sont accentuées avec les accusations de malversations financières à l'encontre du Président. Il a toutefois été renouvelé à la tête de l'ANC au Congrès de décembre 2022 et devrait briguer un second mandat à la présidence du pays en 2024. Les tensions sociales sont très fortes, alimentées par la hausse du chômage et de la pauvreté, les inégalités et la corruption.
- Climat des affaires : le niveau de gouvernance est moyen et le climat des affaires tout juste satisfaisant selon les indicateurs de la banque Mondiale.

Environnement et politique du climat :

- Vulnérabilité climatique : le niveau de vulnérabilité de l'Afrique du sud est modéré selon l'indicateur ND Gain (pays le moins vulnérable d'Afrique sub-saharienne), mais le pays est néanmoins exposé aux changements climatiques (sécheresse, inondations). Il est un important émetteur de CO2 (13^{ème} pour les émissions totales, 32^{ème} pour les émissions/hab.) en raison du poids du charbon dans sa production d'énergie. L'Etat a fixé un plafond d'émission à l'horizon 2030 (pas un objectif de réduction) et devrait privilégier le gaz et des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux produits échangés

Part moyenne des échanges de marchandises 2018 - 2022 (% du total)

	Exportations	Importations
Métaux précieux (platine, or)	20,6%	Pétrole 17,6%
Minerais	14,0%	Machines, app. mécaniques 12,3%
Véhicules automobiles	10,3%	Matériels électriques 9,6%
Combustibles minéraux (charbon)	10,2%	Véhicules automobiles 7,3%
Machines, app. Mécaniques	5,7%	Matières plastiques 3,0%

Source: International Trade Center, CNUCED

Principaux partenaires commerciaux + France

Part moyenne des échanges de marchandises 2018 - 2022 (% du total)

	Exportations	Importations
Chine	10,4%	Chine 19,3%
Etats-Unis	8,3%	Allemagne 8,9%
Allemagne	8,1%	Etats-Unis 6,7%
Japon	5,5%	Inde 5,5%
France (26 ^{ème})	0,8%	France (12 ^{ème}) 2,2%

Source: International Trade Center, CNUCED

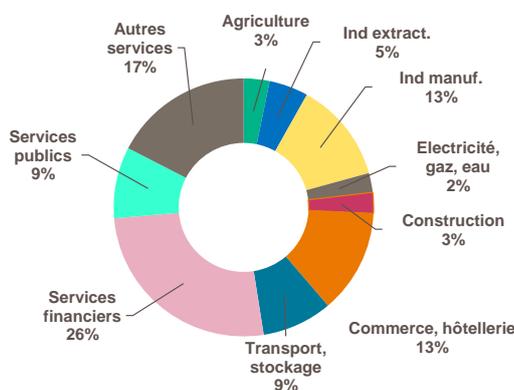
TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

AFRIQUE DU SUD	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)	404,0	388,4	337,5	418,9	405,7	399,0	415,3
<i>Rang PIB mondial</i>	32	34	41	33	36	38	40
Population (Mns)	57,9	58,8	59,6	60,1	60,6	61,5	62,5
<i>Rang Population mondiale</i>	24	24	24	23	24	24	24
PIB / habitant (USD)	6 973	6 609	5 661	6 965	6 694	6 485	6 648
Croissance PIB (%)	1,5	0,3	-6,3	4,9	2,0	0,1	1,8
Inflation (moyenne annuelle, %)	4,6	4,1	3,3	4,6	6,9	5,9	4,8
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	43,5	43,0	38,4	36,1	NA	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB)	51,7	56,2	69,0	69,0	71,0	72,3	74,0
Solde public (% PIB)	-3,7	-4,7	-9,6	-5,6	-4,5	-5,9	-6,1
Charge de la dette publique (% recettes budg.)***	12,6	13,2	15,2	16,5	15,3	16,2	17,4
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)	-2,9%	-2,6%	2,0%	3,7%	-0,5%	-2,3%	-2,6%
IDE (% du PIB)**	0,4%	0,5%	1,5%	9,9%	1,6%	NA	NA
Réserves (en mois d'importation B&S)	5,5	6,0	7,8	5,7	5,0	5,2	5,0
Dette extérieure totale (% PIB)**	43%	48%	50%	38%	41%	43%	44%
Dette extérieure CT (% PIB)**	9,1%	8,9%	8,2%	6,5%	6,4%	7,9%	8,5%
Taux de change	14,2	14,4	14,9	15,9	17,0	NA	NA
SYSTÈME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés	16,1	16,6	16,6	18,1	17,5	NA	NA
Taux de NPL	3,7	3,9	5,2	4,5	4,5	NA	NA
ROE	15,6	14,0	7,4	13,2	13,5	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	93	91	90	88	NA	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	82	84	84	NA	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par hab. (145 pays) ^a	29	29	30	32	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	82	83	83	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (58 pays) ^c	NA	23	35	30	23	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (REO Avril 2023; rapport pays juin 2023);*Banque Mondiale;**Oxford Economics:*** National Treasury(2022, 2023)

a : Agence Internationale de l'Energie, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative, c : Germanwatch

Afrique du Sud : part des secteurs dans l'activité (% PIB, 2022)



Source: Statssa



1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Un secteur industriel peu productif, une économie dominée par les services**

Le secteur agricole ne pèse que pour 3 % du PIB mais plus de 10% en incluant les activités de transformation. La production, relativement diversifiée (fruits, légumes, élevage), est **orientée vers l'exportation**.

La contribution au PIB du secteur minier (5 % environ) est en constant recul. Il reste essentiel en termes d'emplois, d'exportations et d'investissements étrangers. Concentré sur l'exploitation de **minerai de fer, platine et or**, il souffre de **grèves récurrentes** et d'un manque de compétitivité (salaires et coûts de l'énergie élevés).

L'industrie manufacturière est tirée par les secteurs agro-alimentaire, chimie/ pétrochimie et automobile. La production industrielle est handicapée par des pénuries chroniques d'électricité provoquées par de fréquentes coupures de courant imposées par la compagnie d'électricité ESKOM en raison de l'insuffisante capacité de production et de distribution.

Le secteur des services est essentiel dans l'activité économique du pays, en particulier **les services financiers, le commerce et le tourisme**.

- **Stagnation de l'économie en 2023**

La crise du COVID a frappé une économie déjà fragilisée et provoqué une **récession historique (- 6,4%) en 2020**. L'activité a rebondi en 2021 (près de 5%), mais les conséquences de la crise en Ukraine et des difficultés internes ont **ralenti la croissance en 2022 (2%)**.

En 2023, l'inflation ralentit mais reste élevée à 7,1% en avril 2023 contre 5,3% en moyenne entre 2011 et 2019, La hausse des prix devrait continuer à peser sur la consommation des ménages, au moins une partie de l'année. La modération des prix mondiaux, notamment alimentaires, pourrait permettre une atténuation de la hausse des prix à la consommation fin 2023- début 2024. Les investissements privés devraient être ralentis par la **politique monétaire restrictive de la SARB**. La banque centrale a poursuivi et renforcé en 2022-début 2023 le resserrement de taux initié en 2021. En mai 2023, elle a relevé son taux de référence à 8,25% (10^{ème} hausse pour un total de 450 pb depuis novembre 2021). De nouvelles hausses sont attendues en 2023, le taux d'inflation restant supérieur à la cible de la SARB (3%-6%). Un assouplissement est possible en 2024, sous réserve de la modération effective de l'inflation.

Le ralentissement de la demande mondiale, en particulier en UE, l'affaiblissement des cours des minerais et la persistance de difficultés d'approvisionnement en électricité¹ devraient accentuer le ralentissement de l'économie sud-africaine. Les marges de manœuvre budgétaires sont insuffisantes pour permettre à l'Etat de soutenir fortement l'activité.

¹ [Eskom a annoncé une augmentation de la fréquence et de la durée des délestages pour la période hivernale](#)

Au T1 2023, Le PIB a progressé de +0,4% en variation trimestrielle (-1,1% au T4 2022) et +0,2% en g.a. L'indice PMI (S&P) était cependant mal orienté en mai (47,9 pts après 49,6 pts en avril), marquant une contraction de l'activité du secteur privé pour le 3^{ème} mois consécutif. Le FMI, en avril 2023, a revu à la baisse ses **prévisions de croissance pour 2023 à +0,1%** (-1 pp par rapport aux prévisions d'octobre 2022), tout en relevant à **+1,8%** (+0,6pp) celles **pour 2024**. Les premiers effets des réformes du secteur de l'électricité conjugués à l'atténuation des pressions inflationnistes et à une politique monétaire moins restrictives pourraient alors soutenir davantage l'activité.

Ces prévisions pourraient cependant être à nouveau revues à la baisse en cas de ralentissement encore plus marqué de la croissance mondiale (notamment en UE) qui entraînerait une évolution défavorable des cours des produits d'exportation du pays. Au niveau national, l'absence de progrès dans la production et l'approvisionnement en énergie ou une dégradation de la situation politique et sociale dans la perspective des élections de 2024, pourraient peser encore davantage sur l'activité.

A plus long terme, la faiblesse de l'investissement (16% du PIB contre environ 22% en moyenne en Afrique subsaharienne)², et les tensions politiques qui ralentissent les réformes, contraignent les perspectives de croissance. Les défaillances du marché du travail, avec un taux de chômage qui reste proche de 33%, pèsent également sur les prévisions de croissance. Le PIB devrait augmenter autour de **1,4%/ an en moyenne** sur la période 2024-27. Le pays peine dans ces conditions à retrouver un niveau de PIB/hab. d'avant crise sanitaire.

- **Un système bancaire globalement résilient**

Le système bancaire sud-africain, composé d'une quarantaine d'établissements, est concentré. Les quatre premières banques (Standard Bank, Absa Bank, FirstRand, Nedbank) représentent plus de 80% des dépôts. **Les performances du secteur sont relativement stables**, malgré le contexte économique dégradé.

Les niveaux de capitalisation ont légèrement baissé en 2022 (17,5% contre 18,1% en 2021), mais restent **satisfaisants**, supérieurs au ratio réglementaire (10%). L'impact de la récession et des difficultés de nombreuses entreprises et ménages ont provoqué la **dégradation de la qualité des portefeuilles** qui s'est traduite par une **hausse du taux de NPL à plus de 5% en 2020**. Ce ratio s'est stabilisé depuis 2021 autour de 4,5%.

Le **système bancaire demeure globalement résilient** mais présente **quelques sources de vulnérabilités à surveiller**, parmi lesquelles figure le **niveau élevé d'endettement des ménages** (de l'ordre de 65% du revenu disponible mi-2022)³. Les crédits aux ménages pèsent de l'ordre de 40% dans le portefeuille de crédit des

² FMI WEO Avril 2023

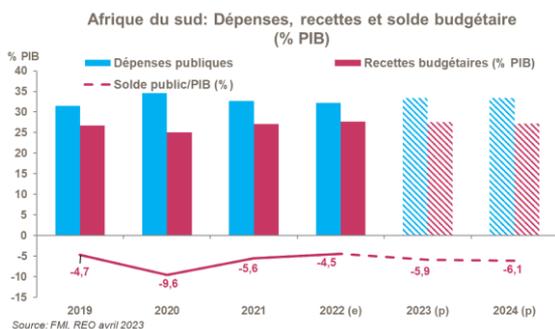
³ FMI- FSI Financial Soundness



banques en 2021. Plus généralement, la dégradation de la situation économique et la hausse des taux risquent de peser sur les capacités de remboursement des entreprises et des ménages et de fragiliser les bilans bancaires. L'exposition croissante des banques au risque souverain sud-africain doit également être surveillée. Le poids des titres de dette publique dans les actifs du secteur a dépassé 16% (10% en 2015). Il est inégalement réparti, certains établissements étant particulièrement exposés.

2. FINANCES PUBLIQUES

• Dégradation attendue des finances publiques



Les conséquences de la crise du coronavirus ont provoqué une forte hausse du déficit (à près de -10% du PIB) en 2020. Le solde s'est amélioré en 2021-22 à la faveur du rebond des revenus et de la maîtrise des dépenses. Le déficit devrait à nouveau se creuser en 2023-24.

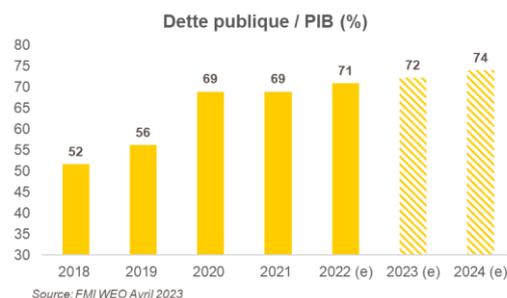
Sur la base du Budget présenté en février 2023, les dépenses devraient rester élevées. Le programme de soutien introduit en 2020 dans le contexte de la crise COVID (« Social Relief of Distressed grant ») a été prolongé jusqu'en mars 2024. L'initiative destinée à soutenir l'emploi des jeunes et créations d'emploi (18,4 Mds ZAR, environ 0,2% du PIB) doit également se poursuivre en 2023 – 2024. Le ministre des finances s'est engagé à augmenter le montant des aides sociales en lien avec l'inflation ainsi que les salaires. Des négociations avec les syndicats courant 2023 doivent fixer leur évolution. Malgré les déclarations du gouvernement sur la nécessaire maîtrise de leur augmentation, les récentes pertes de pouvoir d'achat risquent de se traduire par des revendications salariales plus élevées que celles prévues dans le budget. Le gouvernement a également annoncé le soutien financier de certaines entreprises publiques et notamment la reprise d'une partie de la dette d'Escom (2/3 de la dette soit 22 Mds\$ sur trois ans), ce qui augmentera le service de la dette.

En outre, l'Etat s'est engagé à poursuivre ses investissements dans les infrastructures, en particulier dans le secteur de l'électricité et les transports. Enfin, la maîtrise des dépenses risque d'être compromise par la perspective des élections de mai 2024.

Le projet de Budget prévoit une hausse des revenus fiscaux (plus de 3,5% entre 2022/23 et 2023/24) qui serait liée à l'élargissement de l'assiette fiscale et à l'amélioration du recouvrement. Cette prévision semble optimiste dans un contexte de stagnation de la croissance.

Les Autorités sud-africaines prévoient sur un déficit de - 4% sur l'année fiscale 2023/24 et -3,8% en 2024/25 se réduisant progressivement à -3,2% en 2025/26, trajectoire qui semble optimiste. Le FMI table sur une dégradation plus forte du déficit autour de - 6% en 2023 -2024. Le déficit devrait rester élevé tant que la dette d'Escom n'est pas amortie (2026-27). La maîtrise du déficit budgétaire reste un défi pour le gouvernement, mais indispensable pour limiter la progression de la dette publique et conserver la confiance des investisseurs.

• Dette publique : structure favorable mais hausse continue



Le budget 2023 prévoit une progression de la dette jusqu'en 2025/26 (74%), suivie d'une baisse progressive qui ramènerait le ratio d'endettement à 66% du PIB à l'horizon 2030-31. Cette trajectoire de la dette est moins favorable que celle présentée en 2022 qui prévoyait un pic moins élevé (71% du PIB) dès 2023 et un repli à 63% en 2030. L'accélération de la dynamique de la dette est liée en grande partie à la reprise (partielle) de la dette d'Escom. Une dégradation du déficit public plus forte que prévue dans le budget (comme le prévoit le FMI), pourrait accroître encore le poids de la dette publique.

La structure de la dette publique sud-africaine est certes favorable avec une part peu élevée de dette en devises⁴ (de l'ordre de 10 %) et une part de dette à moyen long terme largement majoritaire (près de 90% du stock). La part des titres de dette libellée en rand détenue par des non-résidents baisse (26% en 2022, 37% en 2019).

Mais sa progression, dans un contexte national (faiblesse de la croissance, dégradation des finances publiques, ...) et international défavorables, accroissent la vulnérabilité du pays. Le poids de son service réduit les capacités de l'Etat à investir et soutenir le développement de son économie (éducation). Les intérêts de la dette représenteraient de l'ordre de 17,5% des recettes et près de 5% du PIB en 2023/24.⁵

⁴ Les règles de gestion de la dette du Trésor limitent à 15% la part de dette publique en devises.

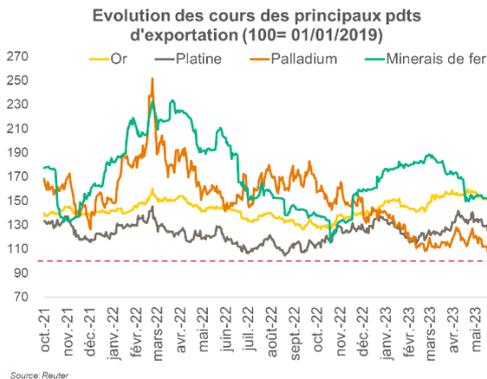
⁵ Budget Review 2023



3. POSITION EXTÉRIURE

- **Le déficit courant devrait se creuser, mais rester modéré**

Important producteur de charbon, minéral de fer, palladium et or, l'Afrique du Sud a profité d'une **nette amélioration de ses termes de l'échange en 2020, 2021 et une partie de 2022**. La modération des cours et le ralentissement de la demande mondiale ont toutefois pesé sur les exportations, provoquant un léger déficit courant (- 0,5%) sur l'année 2022.

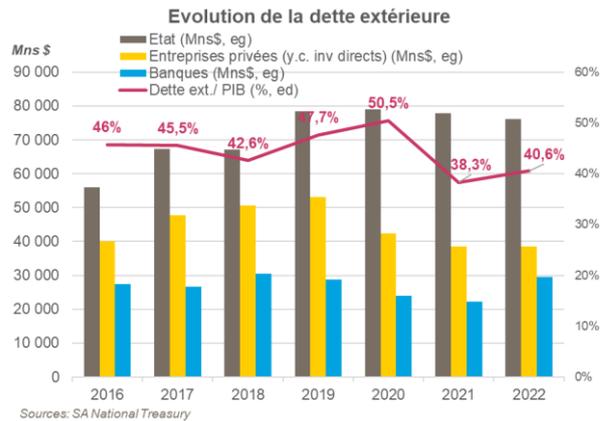


Cette dégradation devrait en poursuivre en 2023-24 en raison notamment du tassement de la croissance en UE (20% du total des exportations). Les cours des matières premières exportées (minerais de fer, or, platine...) devraient rester élevés, par rapport à leur niveau d'avant la crise sanitaire, mais leur évolution devrait être moins favorable qu'en 2022. Les volumes exportés devraient en outre peu progresser (contraintes de production liées aux défaillances d'approvisionnement en énergie, faible demande extérieure).

La modération des prix des biens alimentaires et de l'énergie ainsi qu'une demande peu dynamique limitant les importations devraient également atténuer le creusement de déficit. La reprise du tourisme pourrait en outre favoriser les recettes. **Le déficit courant pourrait ainsi s'établir à environ -2,5% du PIB en 2023-24**, un niveau qui reste modéré.

- **Progression de la dette extérieure**

Le ratio d'endettement extérieur a temporairement dépassé 50% du PIB en 2020 (25% il y a 10 ans), en raison surtout de la hausse de la dette publique (Etat et entreprises publiques). Le ratio s'est nettement amélioré en 2021 et s'est maintenu autour de 40% du PIB en 2022. Le ratio devrait être à nouveau **orienté à la hausse en 2023-24**, avec la progression des besoins de financement extérieurs et des flux d'investissements étrangers qui pourraient être limités par les difficultés économiques et sociales du pays.



Plus de la moitié de la dette externe (dette détenue par les non-résidents) **est libellée en rand**, limitant la vulnérabilité au risque de change.

Hormis un **appui financier exceptionnel du FMI en 2020 dans le cadre de la crise COVID (4,3 Mds \$⁶)**, le pays se finance principalement sur les marchés. Le Trésor sud-africain a émis en **avril 2022 deux Eurobonds** pour un montant total de 3 Mds \$ (1,4 Mds\$ sur 10 ans à 5,875% et 1,6 Mds\$ sur 30 ans à 7,3%). L'émission a été largement sursouscrite.

L'Afrique du sud est particulièrement exposée aux retraits de capitaux. Les flux sont très liés à l'évolution de la situation économique et politique intérieure mais aussi à des facteurs externes : politique monétaire américaine (une hausse des taux américains réduit l'attractivité des placements dans les émergents, rémunérateurs mais risqués⁷), évolution de la situation économique mondiale... Depuis mars 2020 (perte de la notation « Investment grade » par une troisième agence après la S&P et Fitch en 2017), l'Afrique du Sud est exclue d'indices tels que le « Citi World Government Bond Index », limitant la capacité de certains organismes à détenir des titres de dette du pays. D'importants volumes de titres de dette sud-africaine ont été cédés à cette période.

La situation de marché s'est tendue à partir de l'été 2021 avec une certaine volatilité. A fin mai 2023, les rendements des titres sud-africains à 10 ans dépassaient 11,3%, soit légèrement au-dessus du pic atteint à l'été 2022 (11,1%), mais inférieur au taux atteint au cœur de la crise sanitaire (mars 2020 : 12%). La dette sud-africaine demeure attractive pour les investisseurs en recherche de rendements, le pays disposant des systèmes financier et législatif les plus développés du continent.

Le risque souverain sud-africain est noté en catégorie spéculative par les trois agences : deux crans en-dessous de la catégorie « investment » par Moody's (Ba2) et trois par S&P et Fitch (BB-). Ces ratings sont assortis d'une perspective stable.

⁶ au titre de son Instrument de Financement Rapide (IFR) : assistance financière, sans conditionnalité.

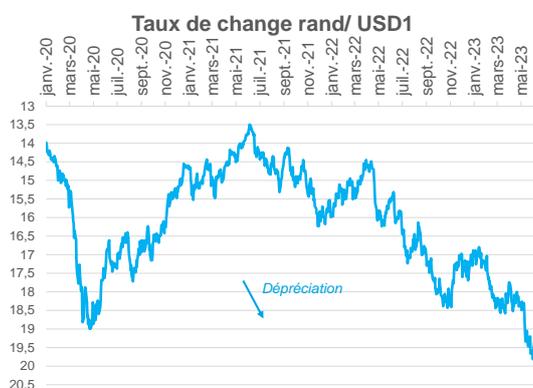
⁷ Des sorties de capitaux et des tensions financières dans les pays émergents avaient notamment été observées en 2013 lors

d'annonces de la FED, laissant présager un resserrement de sa politique monétaire.



- **Pressions à la baisse et volatilité du rand**

Le rand est l'une des rares devises émergentes à être en flottement totalement libre. Le cours du rand a subi d'importantes pressions au premier semestre 2020 puis à partir de mi-2021.



Source: reuters

Les pressions se sont accentuées depuis début 2022 en raison de facteurs internes (inquiétudes sur l'évolution de la situation économique, successions de délestages électriques ...) et externes (guerre en Ukraine, raffermissement du dollar, annonces de la FED....). Malgré le relèvement progressif des taux par la SARB, le rand avait perdu, fin mai 2023, près de 20% de sa valeur face au dollar par rapport à janvier 2022. L'évolution du cours du rand est en outre caractérisée par une forte volatilité, qui devrait persister.

Les niveaux élevés de taux d'intérêt dans les pays avancés, les incertitudes sur l'évolution de la situation en Ukraine et les perspectives des élections nationales de mai 2024 devraient inciter les investisseurs à la prudence, limitant les perspectives de raffermissement du cours du rand en 2023. Les pressions à la baisse pourraient s'atténuer en 2024, sous réserve d'une amélioration de la situation locale (post élection) et internationale (notamment assouplissement des politiques monétaires et reprise de la croissance). La persistance de déficits jumeaux devrait cependant limiter l'ampleur d'une éventuelle appréciation du rand.

Les réserves de change atteignent 53 Mds\$, or exclu à fin mai 2023 couvrant de l'ordre de 4,5 mois d'importations et près de 180% de la dette extérieure à court terme.

4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Fortes secousses au sein de l'ANC**

En février 2018, le Président J. Zuma a été contraint à la démission en raison de divers scandales de corruption. Cyril Ramaphosa, élu à la présidence de l'ANC en décembre 2017 (à une très faible majorité), a assuré l'intérim à la tête du pays avant d'être élu en mai

2019. Apprécié du milieu des affaires, il ne fait toutefois pas l'unanimité au sein de l'ANC.

Fin novembre 2022, un rapport accusant le Président de malversations financières a conduit l'opposition à lancer une procédure de destitutions. Compte tenu de la majorité détenue par l'ANC, cette procédure n'a pas abouti. Malgré une certaine fragilisation de sa position au sein de son parti, C. Ramaphosa a été confirmé à la tête de l'ANC lors du Congrès le 19 décembre 2022. Il devrait en conséquence être à nouveau le candidat de l'ANC à la présidence de la République en 2024.

Le parti de N. Mandela, au pouvoir depuis 1994, voit cependant sa popularité s'éroder, notamment auprès des plus jeunes. L'ANC a remporté le scrutin municipal de novembre 2021, mais avec un score historiquement faible (46%) et une abstention record (53%). L'opposition pourrait encore progresser lors des présidentielles de 2024.

Les tensions sociales, alimentées par le chômage (33%), la pauvreté (43% de la population vivrait avec moins de 2\$/J) les inégalités⁸ et l'instabilité politique, ont provoqué de violentes émeutes à l'été 2021 faisant plus de 270 victimes et entraînant d'importantes conséquences économiques (pillages, destructions...). Les difficultés économiques accentuent le mécontentement de la population, faisant craindre de nouveaux mouvements de violence.

- **La corruption continue à peser sur la gouvernance et le climat des affaires**

Parmi les principaux pays d'Afrique australe, le classement de l'Afrique du sud selon les indicateurs de gouvernance est moyen. Les performances en matière de stabilité politique sont nettement moins bonnes que celles de ses voisins et ont tendance à se dégrader.

La lutte contre la corruption était une priorité du Président Ramaphosa qui est parvenu à faire poursuivre en justice plusieurs personnalités politiques (l'ancien Président J. Zuma et le Secrétaire Général de l'ANC A. Magashule). Les accusations à son encontre fin 2022 risquent de ternir son image dans ce domaine. Le pays recule dans l'indice de perception de la corruption de Transparency international 2022 (72^{ème} contre 69^{ème} en 2021).

En février 2023, le Groupe d'action financière (GAFI) a placé l'Afrique du Sud sur sa liste grise, reprochant au pays des lacunes dans l'application des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le gouvernement a jusqu'en 2025 pour mettre en œuvre de recommandations du GAFI.

⁸ Selon un rapport de la Banque mondiale publié en mars 2022, l'Afrique du Sud est à la première place des pays les plus inégalitaires au monde

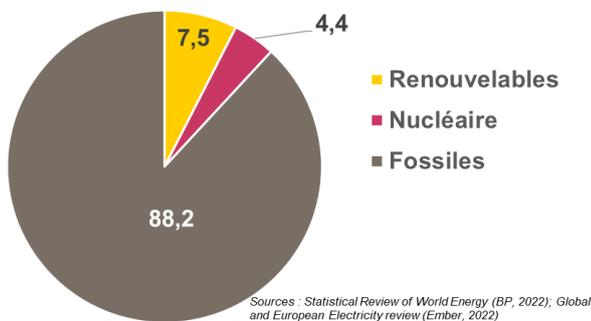


5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Au 83^{ème} rang sur 181 de l'indicateur de vulnérabilité ND Gain, l'Afrique du sud est le pays le mieux classé d'Afrique sub-saharienne grâce notamment au niveau de ses infrastructures. Le pays est cependant **exposé aux changements climatiques, en particulier la sécheresse, en raison du poids de l'activité agricole et du tourisme.**

L'Afrique du Sud, dont la production d'énergie repose pour l'essentiel sur les centrales à charbon (cf. graphique), est un émetteur important de CO₂, au 13^{ème} rang mondial (sur 144) pour les émissions totales («32/144 pour les émissions/hab.»).

Afrique du Sud : mix électrique par sources, en % (2021=239,48 TWh)



Les émissions de GES se sont légèrement réduites entre 2014 et 2018 (-0,6% contre +1,2% entre 2010 et 2014), dans un contexte de ralentissement de la croissance. Des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs des transports et de la construction ont également pu contribuer à cette évolution. L'Afrique du Sud ne s'est pas fixé d'objectif de réduction mais un plafond d'émission pour 2025-30.

Le gouvernement a lancé un vaste **plan de diversification de son mix énergétique**, en faveur du gaz naturel et des énergies renouvelables, **au détriment du charbon** et prévoit d'installer 14,8 GW de capacité renouvelable à horizon 2030. Plusieurs pays (Etats-Unis, France UE notamment) ont promis au pays, à l'occasion de la COP26, un financement de 8,5 Mds \$ pour cette transition. En novembre 2022, à l'occasion de la COP27, l'Afrique du Sud a présenté un plan d'investissement d'un montant de 98 Mds\$ sur 5 ans identifiant trois secteurs prioritaires : l'électricité, véhicules électriques et hydrogène vert. La crise en Ukraine et la hausse de la demande de charbon des pays occidentaux confrontés à la chute des approvisionnement en gaz russe risque de retarder sa mise en œuvre.



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary

Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays

baptiste.thornary@bpifrance.fr

Economie Internationale et Risques Pays

Anne-Sophie Fèvre

Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie

as.fevre@bpifrance.fr

Adriana Meyer

Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est

adriana.meyer@bpifrance.fr

Victor Lequillier

MENA, Turquie, Chine, ASEAN

victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Sabrina El Kasmi

Responsable / *Global trends, Pays développés, pétrole*

sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Laetitia Morin

Macroéconomie France, Europe, conjoncture PME

laetitia.morin@bpifrance.fr

Thomas Laboureau

Macroéconomie France, conjoncture ETI

thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.